

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MICRO-FOLIE HÔTEL-DIEU DE HAUTEFORT



I. MISSIONS DE LA MICRO-FOLIE

La Micro-Folie Hôtel-Dieu de Hautefort est un équipement culturel innovant qui vise à favoriser l'accès à la culture, aux technologies et à la création pour tous.

Elle comprend un musée numérique, un espace de réalité virtuelle et un fablab.

Ses objectifs sont :

- Animer la vie culturelle locale par des activités variées et accessibles,
- Permettre la découverte d'œuvres issues des grandes institutions culturelles via le musée numérique,
- Encourager l'initiation à la création et aux technologies par le biais d'ateliers et de l'équipement du fablab.

II. CHAMPS D'APPLICATION

Ce règlement s'applique à tous les usagers de la Micro-Folie : visiteurs, groupes scolaires ou associations, partenaires, professionnels et donc tout individu présent dans les espaces.

Il s'applique aux espaces suivants : musée numérique, espace de réalité virtuelle, fablab et zones d'accueil.

III. ACCES ET CONDITIONS D'UTILISATION

- L'accès est libre et gratuit durant les horaires d'ouverture au public : les lundis et jeudis de 14h à 17h, les mercredis de 10h à 12h puis de 14h à 17h et sur réservation pour les groupes.

- Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Les mineurs restent sous la responsabilité de leur responsable légal.

- Le personnel n'est pas responsable des effets personnels des visiteurs ou de la surveillance des mineurs.

- L'accès aux casques de réalité virtuelle est soumis à l'autorisation du personnel et d'un représentant légal pour les mineurs avec la signature du formulaire général de décharge de responsabilité et est interdit aux mineurs de moins de 13 ans.

- L'utilisation du FabLab se fait prioritairement dans le cadre des ateliers organisés qui ont la priorité sur l'usage des machines, outils, composants et de l'espace dédié. En dehors de ces ateliers, l'accès au FabLab est possible sur réservation d'un créneau pendant les horaires d'ouverture définis.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20250630-2025-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025
Publication : 03/07/2025

Cet usage individuel est soumis à un règlement de 5 € TTC par session. Toute utilisation hors atelier implique également l'obligation de documenter la réalisation (sous format papier et/ou numérique), cette documentation étant destinée à être partagée avec l'ensemble des usagers du FabLab.

- Il est interdit de fumer ou vapoter dans les espaces de visite.

IV. UTILISATION DES EQUIPEMENTS NUMERIQUES ET D'INTERNET

L'usage d'Internet et du matériel numérique doit respecter la législation en vigueur.

Il est strictement interdit de consulter, stocker ou diffuser tout contenu illégal, violent, raciste, discriminatoire ou inapproprié.

Les impressions ou créations sont destinées à un usage personnel ou pédagogique.

V. SÉCURITÉ ET COMPORTEMENT

Tout comportement inapproprié, dégradations volontaires ou non-respect des consignes pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

VI. APPLICATION ET ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le respect du présent règlement est une condition d'accès aux services proposés.

L'accès à la Micro-Folie implique l'acceptation sans réserve de ce règlement par les usagers.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250630-2025-056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025
Publication : 03/07/2025